

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée Internationale des Droits des Femmes : l'AMF s'engage pour la tranquillité et la sécurité des femmes dans les espaces publics

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, célébrée ce samedi 8 mars, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) réaffirme son engagement indéfectible dans la lutte contre les inégalités et les violences faites aux femmes. Consciente des difficultés rencontrées par les femmes pour bénéficier pleinement et en sécurité de certains espaces publics, l'AMF diffuse ce jour un memento intitulé « L'Égalité femme-homme dans les espaces publics ». Ce document propose des pistes concrètes aux communes pour engager, en concertation avec les habitantes, des améliorations de l'environnement urbain, notamment en matière de prévention, d'animation, de propreté, d'éclairage et de sécurisation.

Le memento « L'Égalité femme-homme dans les espaces publics » s'articule autour de deux objectifs principaux : expliquer les inégalités dans les espaces publics et envisager des actions correctives.

Il pose les principaux enjeux :

- Les inégalités liées aux usages des espaces publics par les femmes,
- Les attentes en termes de sécurisation,
- La nécessité d'adapter les mobiliers urbains et les aménagements pour partager davantage l'espace public,
- L'utilité d'adopter une démarche transversale et participative.

Depuis de nombreuses années, **l'AMF se mobilise pour faire progresser la place des femmes dans la vie municipale** et promouvoir l'égalité femme-homme dans la société. La lutte contre les violences faites aux femmes est à ce titre la grande cause du mandat municipal 2020-2026.

Ce memento vient compléter les outils déjà disponibles en ligne, tels que le guide pratique « Les maires et la lutte contre les violences faites aux femmes ». Il s'inscrit dans le cadre des travaux menés par le groupe de travail Égalité femme-homme et lors des Congrès des maires. Pour renforcer cet apport méthodologique, l'AMF s'associera au ministère en charge de l'égalité femme-homme et à l'Association des maires ruraux de France afin de promouvoir une démarche d'information et de sensibilisation au plus près du terrain. Ce memento est mis à la disposition des équipes municipales et intercommunales, qui sont invitées à se l'approprier.

[Lien vers le memento « L'Égalité femme-homme dans les espaces publics »](#)

[Lien vers le guide pratique « Les maires et la lutte contre les violences faites aux femmes »](#)